



Règlement

1. **Principe :** La Dernière Heure/ Les Sports rembourse les vacances d'un lecteur (et aux personnes qui l'accompagnent cfr point 8) parti entre le 1 juin et le 30 septembre 2007.
2. Le concours débute le 29 juin 2007 et se clôture le 30 septembre 2007.
3. **Peut participer à l'action** « La DH vous rembourse vos vacances », toute personne domiciliée en Belgique, à l'exception des membres du personnel de La Dernière Heure/Les Sports, les membres de leur famille (apparentés au 3^{ème} degré), les membres des sociétés appartenant au même groupe de presse, les membres des sociétés 1313, BMCO et Extensio.
4. Les joueurs peuvent participer autant de fois qu'ils le souhaitent en complétant le formulaire d'inscription uniquement sur www.vacancesgratuites.be. La Dernière Heure/Les Sports n'accepte qu'un formulaire et par adresse e-mail valide entre le 29 juin et le 30 septembre 2007.
5. **Pour être valable, le formulaire** doit être dûment complété, c'est-à-dire que le joueur doit introduire, dans un premier temps, ses coordonnées, les informations concernant la réservation de son voyage et dans un second temps, répondre aux deux questions posées (question subsidiaire comprise). Les champs obligatoires sont indiqués à l'aide d'une astérisque.
6. **Type de vacances acceptées :**

Les all inclusive, trajets, logement sur base de la réservation auprès d'une agence de voyage agréé, d'un particulier émettant une facture, d'une compagnie aérienne, maritime, ferroviaire. NE SONT PAS PRIS EN COMPTE les trajets en voiture, les péages, les extra ou dépenses personnelles (excursions, cadeaux, vêtements, souvenirs, restaurants, etc.), les frais suite à un accident, une maladie, et tout autre frais exceptionnel survenu au cours du voyage.
7. **Informations mentionnées sur la réservation du voyage à introduire dans le formulaire d'inscription.**

- La date de départ et de retour : celles-ci doivent être comprise entre le 1 juin 2007 et le 30 septembre 2007.
 - Le nombre de personnes : il correspond au nombre de personnes mentionné dans la réservation et/ou sur la facture. La Dernière Heure/ Les Sports accepte les réservations pour maximum 6 personnes.
 - La destination : le pays et la ville doivent être mentionnés.
 - La réservation auprès d'un organisme de voyage/ particulier, etc. : cfr point 6.
 - Le montant : il est mentionné dans la réservation et fait l'objet d'une facture. Celle-ci décrit la nature précise du produit acheté (trajet, logement, all in, etc.). Le montant total remboursé n'excèdera pas 15.000 €.
8. Pendant toute la durée du concours, 1 nouvelle question sera posée, chaque jour.
9. Est désigné comme gagnant, le joueur qui :
- a complété correctement ses coordonnées
 - a fourni les informations exactes et réelles concernant la réservation de ses vacances
 - a répondu correctement à toutes les questions posées et a répondu correctement à la question subsidiaire ou a donné la réponse qui se rapproche le plus de la réponse exacte à cette question.
10. Une question subsidiaire complémentaire départagera les éventuels nouveaux ex aequo après le premier dépouillement. Cette question subsidiaire sera envoyée par courrier recommandé aux joueurs ex aequo qui bénéficieront du même temps pour y répondre. En cas de nouvel ex aequo, cette procédure de question subsidiaire pourra être appliquée, au minimum deux fois. En cas de nouvelle égalité, un tirage au sort sera réalisé sous le contrôle d'un huissier de justice.
11. En cas de non respect d'un point du règlement par le gagnant, sera désigné comme gagnant la deuxième personne qui
- a complété correctement ses coordonnées
 - a fourni les informations exactes et réelles concernant la réservation de ses vacances
 - a répondu correctement à toutes les questions posées et a répondu correctement à la question subsidiaire ou a donné la réponse qui se rapproche le plus de la réponse exacte à cette question.
- et ainsi de suite.
12. En cas de gain, 1000 € seront offert (en plus du montant réservé), au gagnant s'il nous a transmis l'adresse e-mail valide

de 5 personnes différentes et que celles-ci ont également participé au concours « La DH vous rembourse vos vacances ». Le montant total remboursé n'excédant pas 15.000 €.

13. La Dernière Heure/ Les Sports contactera le gagnant pour lui indiquer la procédure à suivre pour recevoir son remboursement.
14. Les vacances seront remboursées sur le numéro de compte communiqué par le gagnant. **Les vacances seront remboursées après vérification des informations fournies dans le formulaire d'inscription et des justificatifs (réservations et factures) correspondants.**
15. Si le jeu devait s'arrêter, le gagnant sera déterminé sur base des participants enregistrés pendant la période effective du concours.
16. La Dernière Heure/Les Sports ne répondra à aucune communication téléphonique concernant le jeu pendant la période du 29 juin au 30 septembre 2007. Des questions concernant le fonctionnement du jeu peuvent être posées à l'adresse suivante : vacancesgratuites@dhnet.be .
17. La Dernière Heure/Les Sports n'est pas tenue de publier ni les résultats ni la réponse à la question subsidiaire.
18. Toute fraude, tentative de fraude et non respect du règlement entraînera l'exclusion du participant au concours.
19. Les participants et les gagnants déclarent implicitement accepter que leur nom, leur adresse et leur photo soient publiés dans La Dernière Heure/Les Sports ou sur le site www.dhnet.be.
20. Le contrôle du déroulement régulier du concours, des noms figurants sur les bulletins réponses, de l'application rigoureuse du règlement, de la désignation des gagnants, de l'attribution des prix sera effectué par les Huissiers de justice de Keuster et Engel (Mertens en Torfstraat, 7 à 2018 Antwerpen) dont les décisions sont sans appels.
21. Le fait de participer au présent concours entraîne l'acceptation de tous les points du règlement, ainsi que toutes les décisions que les organisateurs ou l'huissier de justice seraient amenés à prendre pendant la durée du concours ou en fin de concours. Le règlement peut donc être modifié sans préavis et les nouvelles décisions prises sont sans appel et irrévocables.

22. Ce règlement est disponible à l'adresse www.vacancesgratuites.be et sur demande écrite à l'adresse DH « Vacances remboursées » Rue des Francs 79, 1040 Bruxelles.